



<http://www.tregor.net/ligneht/index.htm>

Claire et Claude FAUVELLIERE
KERMEUR
22420 PLOUZELAMBRE

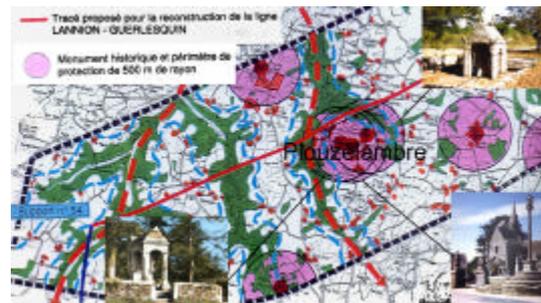
Madame Marie-Françoise HAYE-GUILLAUD
Préfet des Côtes d'Armor
11, place du Général de Gaulle
22000 SAINT BRIEUC

Plouzelambre, le 29 décembre 2001

Madame le Préfet,

Nous avons appris votre nomination par la presse régionale et vous accueillons, emplis d'espoir.

Vous apparaissez, en effet, sensible aux problèmes d'environnement des Côtes d'Armor, et ne pouvez donc que vous alarmer et refuser le projet de reconstruction de la ligne électrique LANNION/GUERLESQUIN qui traverse des sites naturels protégés, et viole le périmètre de protection de tous les monuments historiques classés de Plouzelambre.



Nous comptons sur vous.

Veuillez agréer, Madame le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

Claire et Claude FAUVELLIERE